



Meeting de natation

Samedi, 7 novembre 2026, Charmey



Date / heure	7 novembre 2026 à partir de 07h30
Lieu de la manifestation	Piscine communale, Riau-de-la Maula 1, 1637 Charmey
Organisatrice / Organisateur (CO)	Sport Handicap du Sud Fribourgeois
Langue	Français
Délai des inscriptions	11.10.2026 Le nombre de participant-es est limité à 120 nageur-euses. Les inscriptions sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée.
Frais de participation	CHF 25.– par participant-e. Les coaches sont exemptés de frais de participation lors des compétitions. Le certificat du cours de base n'est plus nécessaire pour l'exemption de frais de participation. Toutes les accompagnantes, tous les accompagnants qui ne répondent pas à la définition de coach sont traités comme « Other Persons » et paient la totalité des frais de participation. CHF 35.– par personne pour le souper et la soirée du samedi. Le montant doit être réglé sur place en espèces. Vous trouverez plus d'informations à propos des frais de participation ici .
Informations Administration	Anne-Lise Bongard, Creiso Bourlet 20, 1624 Grattavache, annelisebongard@bluewin.ch , 026 917 00 08, 079 303 74 68
Sport Official	Cécile Panchaud, swimmingcharmey@gmail.com , 079 485 87 91

Droit de participation	La participation est ouverte à toutes les personnes en situation de handicap mental. Vous trouverez plus d'informations ici. Special Olympics Switzerland part du principe que les participant·es sont en bonne condition physique et que, si nécessaire, tous les examens médicaux (p. ex. test d'instabilité atlanto-axiale pour les personnes souffrant de trisomie 21) ont été effectués et que toutes les mesures ont été prises pour que les athlètes puissent pratiquer leur sport sans risque de blessure.
Accessibilité	Nous nous engageons à ce que la participation à nos événements soit accessible au plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap. En matière d'accessibilité, nous nous efforçons, ainsi que les CO locaux, de garantir un accès aux installations sportives. Nous vous remercions de votre compréhension si nous ne pouvons l'assurer à 100% et en tout temps. Pour toute question liée à l'accessibilité des différents sites, nous vous prions de contacter directement le CO.
Piscine	• 4 lignes d'eau • Attention : les plots de départ sont très hauts. Les nageuses et nageurs qui prennent le départ avec le plongeon ont toutefois la possibilité de partir depuis le bord
Epreuves/catégories	Catégorie 1 • 25m nage assistée • 25m nage avec support de flottaison Catégorie 2 • 25m nage libre / dos / brasse • 50m nage libre • Relais 4x25m Catégorie 3 • 50m nage libre / dos / brasse • 100m nage libre • Relais 4x25m Chaque athlète ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie. Les nageuses et nageurs de la catégorie 1 peuvent participer au maximum à 2 épreuves individuelles (pas de relais). Les coaches ne doivent en aucun cas tracter ou pousser leurs athlètes. Les nageuses et nageurs des catégories 2 et 3 peuvent nager au maximum 2 épreuves + le relais.

	Les équipes du relais peuvent être composées d'athlètes de catégorie 2 et 3. Merci également aux coaches d'inscrire les nageuses et nageurs de « bon niveau » dans des 50m au lieu de 25m. S'il y a peu de participant·es dans une discipline, celle-ci pourra être annulée. Toutefois, les nageuses et nageurs auront la possibilité de participer dans une autre discipline. Dans ce cas, les coaches concerné·es seront contacté·es par SOSWI après le délai d'inscription. Sur le formulaire d'inscription, vous pouvez indiquer si les athlètes ont besoin d'une assistance spéciale : - E : départ dans l'eau - B : nage dans le couloir au bord de la piscine - A : a besoin d'aide pour entrer dans l'eau Ces indications figureront sur les listes de départ et seront contraignantes pour les courses. Dans le cas où il y a 3 nageur·euses ou plus dans la même division qui doivent nager au bord, les coaches seront informé·es de la procédure adoptée. <u>Relais:</u> • Sur place il est possible de modifier la composition des relais (p.ex. en cas d'absence de nageur·euses) • Sur place il est aussi possible de composer des relais entre nageur·euses de différents groupes ou indépendants. Ceci sera toutefois limité à la disponibilité communiquée par le Sport Official. • Les nouvelles équipes doivent être annoncées au Sport Official avant le délai fixé dans le programme • Le divisioning du relais sera fait sur place en fin de matinée. La finale aura lieu au terme du programme sportif
Divisioning	Les séries seront formées selon les temps indiqués par les coaches. Si un·e athlète participe pour la première fois ou si le coach ne connaît pas son temps, il est conseillé de ne pas indiquer de temps de référence lors de l'inscription. De cette manière l'athlète sera affecté·e à la catégorie la plus forte et ne pourra pas être disqualifié·e pour la règle du « maximum effort »

Maximum Effort Rule	Conformément à la règle du « Maximum Effort » l'amélioration des performances ne doit pas dépasser les valeurs suivantes par rapport aux temps indiqués par les coaches : a) max. 20% pour les distances jusqu'à 25m b) max. 15% pour les distances dès 50m et pour tous les relais En cas de dépassement de ce pourcentage, l'athlète peut être disqualifié·e et le coach reçoit un avertissement.
Règlement	Le meeting se déroulera conformément aux règlements de Special Olympics : Règlements Natation
Programme	Début des courses à 08h30 précises, même si des clubs sont absents. 07h30 Ouverture de la piscine 08h00 Réunion des chefs d'équipes 08h30 Début des courses 12h00 environ, repas de midi 13h15 environ, reprise des courses 17h45 environ, fin des activités sportives 18h30 environ souper
Déplacement	Les participant·es se déplacent par leurs propres moyens.
Parking	A proximité de la piscine
Restauration	Le repas de midi est compris dans le prix et est organisé sur place. Samedi 7 novembre : souper pour les personnes inscrites.
Hébergement	Les groupes doivent organiser eux-mêmes leur hébergement.
Assistance médicale	Assurée par le CO.
Assurances	Les assurances de personnes et responsabilité civile sont à la charge des participant·es. Le CO et Special Olympics Switzerland déclinent toute responsabilité.